

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Référence : 25_EG_CHTN_REFEC_GYMNASE
Objet de la consultation : Réfection complète de la couverture du gymnase de l'EG Châteaulin
Date de mise en ligne : 04/08/2026
Date de clôture : 16/09/2026 à 14:00

- Le 20/08/2026 :

Question 1 :

Étant donné que le FESCO n'est plus commercialisé, serait-il possible de le remplacer par de la laine de roche ?

Réponse : l'isolant FESCO n'étant plus commercialisé il peut être remplacé par de la laine de roche.

Question 2 : Par ailleurs, serait-il également possible de remplacer le polystyrène par de la mousse PU présentant une résistance thermique supérieure ou égale à celle requise dans le CCTP ? À titre d'exemple : isolant en laine de roche de 60 mm + Effigreen Acier de 90 mm.

Réponse : oui il est possible de chiffrer avec ces isolants 60 mm de laine de roche et 90 mm d'Effigreen ou équivalent.

- Le 21/08/2026 :

Question 3 : "Pour des raisons de confort acoustique dans les gymnases, le bac acier est généralement perforé afin d'améliorer l'absorption acoustique. Le CCTP ne faisant toutefois aucune précision à ce sujet, devons-nous prévoir un bac acier perforé et laqué dans notre offre ?"

Réponse : oui, il serait mieux de prévoir un bac acier perforé pour l'acoustique.

Question 4 : LOT 1: Le CCTP du gymnase ne précisant rien sur l'acoustique, validez-vous la proposition d'un bac acier perforé pour l'améliorer ?

Réponse : cf réponse 3

Question 5 : Pouvons-nous proposer un complexe d'étanchéité répondant: Toiture: inaccessible et non technique Classement feu Broof T3 et Avis Technique Pare-vapeur Isolation : Laine, Polyuréthane ou Polystyrène de classe C R=3.65 dito CCTP Etanchéité bicouche

Réponse : il est possible de chiffrer de la laine de roche 60 mm et Effigreen de 90 mm ou équivalent

- le 24/08/2026 :

Question 6 : Serait-il possible de chiffrer, en option, un système d'isolation penté permettant d'obtenir une pente minimale de 3 % sur le bac acier, conformément au DTU 43.3, dans le cas où le charpentier ne serait pas en mesure de modifier la pente de la structure ?

Réponse : Cf CCTP modifié

- le 26/08/2026 :

Question 7 : Pouvez-vous nous indiquer quel lot doit la protection du sol pour la circulation des nacelles ? Avez-vous des recommandations de l'entreprise qui a réalisé les sols sportifs pour la circulation des nacelles ?

Réponse : Comme le charpentier devrait intervenir en premier, il semble logique de prévoir cette prestation au lot n°2.

Il convient de prévoir la protection suivante en plus des dalles de moquette prévue par l'école de gendarmerie :

- mise en place d'un polyane afin d'éviter toute pollution du sol, notamment en cas de fuite de la nacelle ;
- mise en place de deux couches croisées de contreplaqué de 10 à 15 mm d'épaisseur chacune, afin de mieux répartir les charges.

Cette protection devra être mise en place sur 2 travées soit 12 ml x 22ml qu'il conviendra de déplacer pour les travées suivantes concernées par :

- le chemin de roulement de la nacelle ;
- les zones de stationnement et de travail de la nacelle.

Il conviendra également de veiller à ce que les protections restent parfaitement en place pendant toute la durée de l'intervention.